



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 février 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/02/2009

D - 20090052

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 février Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

Présidence de M. le Maire jusqu'à 15 h 15 – Départ de M. le Maire

Retour de M. le Maire à 17 h 45

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, (*présente à partir de 17 h 10*) M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, (*présent jusqu'à 17 h 20*) Mme Chafika SAIOD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, M. Stéphan DELAUX, Mme Anne WALRYCK, M. Charles CAZENAVE, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

Bibliothèque Mériadeck. Requalification. Signature des marchés de travaux et de l'avenant à maîtrise d'oeuvre sans incidence financière. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la requalification de la bibliothèque Mériadeck situé cours du Maréchal Juin, la direction des Achats et Marchés a lancé un appel d'offres ouvert, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par l'équipe de maîtrise d'oeuvre. ECCTA/ B. Trinqué/ SECOTRAP/ JD ROSSI/ LCTB/ VIAM pour un coût estimé à la somme de 5 597 603 € TTC.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

- LOT 01 Démolition – Dépose – Gros oeuvre

Sté DIRICK'S CONSTRUCTION pour un montant de 1 169 394,59 € TTC

En application de l'article 14 du code des marchés, l'entreprise a proposé des actions permettant de favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés particulières d'insertion professionnelle.

L'engagement sera à hauteur de 2 % au profit d'une entreprise d'insertion soit 700 heures.

- LOT 02 Charpente métallique. Sté DL OCEAN pour un montant de 197 631,82 € TTC.

- LOT 03 Etanchéité. Sté SMAC pour un montant de 114 409,43 € TTC

- LOT 04 Plâtrerie – Isolation Sté INTARSIA pour un montant de 118 052, 99 € TTC

En application de l'article 14 du code des marchés, l'entreprise a proposé des actions permettant de favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés particulières d'insertion professionnelle.

L'engagement sera à hauteur de 3,5 % au profit d'une entreprise d'insertion.

- LOT 05 Menuiserie bois – Mobilier d'équipement ; Sté CASTET Frères pour un montant de 238 613,96 € TTC

- LOT 06 Menuiseries métalliques – Miroiterie. Faute de réponse satisfaisante, ce lot estimé à 104 770,00 € TTC sera relancé en appel d'offres ouvert.

- LOT 07 Serrurerie. Faute de réponse, ce lot estimé à 74 152,00 € TTC sera relancé en appel d'offres ouvert.

- LOT 08 Revêtements de sols et murs. Sté BLR pour un montant de 108 859,92 € TTC

En application de l'article 14 du code des marchés, l'entreprise a proposé des actions permettant de favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés particulières d'insertion professionnelle.

L'engagement sera à hauteur de 3,5 % au profit d'une entreprise d'insertion.

- **LOT 09 Plafonds suspendus.** Sté PLAFONDECOR pour un montant de 53 137,32 € TTC

- **LOT 10 Peinture.** Faute de réponse satisfaisante, ce lot estimé à 61 773,00 € TTC sera relancé en appel d'offres ouvert

- **LOT 11 Electricité. Sté INEO AQUITAINE** pour un montant de 352 012,80 € TTC

- **LOT 12 Désenfumage – Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire.** Sté SPIE pour un montant de 488 442,94 € TTC.

- **LOT 13 Extinction par brouillard d'eau.** Ce lot estimé à 478 400,00 € TTC a fait l'objet d'un appel d'offres restreint, compte tenu de sa spécificité. L'analyse et les essais des différents procédés sont en cours.

- **LOT 14 Remplacement et mise à niveau du SSI.** Equipement d'extinction automatique par gaz inerte. Groupement INEO AQUITAINE/ CHUBB SECURITE pour un montant de 821 601,33 € TTC.

- **LOT 15 Ascenseurs – Escaliers mécaniques – Monte documents.** Sté THYSSENKRUPP pour un montant de 113 560,20 € TTC

- **LOT 16 Rayonnages.** Faute de réponse, ce lot estimé à 334 760,00 € TTC sera relancé en appel d'offres ouvert.

- **LOT 17 Signalétique.** Faute de réponse, ce lot estimé à 4 186,00 € TTC sera relancé en appel d'offres ouvert.

- **LOT 18 Contrôle d'accès et du prêt.** Faute de réponse, ce lot estimé à 45 448,00 € TTC sera relancé en appel d'offres ouvert.

- **LOT 19 Surveillance des structures.** Sté EXAM BTP pour un montant de 35 766,38 € TTC

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser, Monsieur le Maire à signer :

- les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40,57 à 59 du code des marchés publics
- L'avenant au marché de maîtrise d'œuvre n° M070011 sans incidence financière engageant le concepteur sur le coût des travaux résultant de la passation des marchés conformément à l'article 14 du CCAP.

La dépense qui s'élève à la somme de 3 811 483,68 € TTC sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours. Rubrique 321 – Article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 février 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE